



Action ESC - 2

Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

Sous-action ESC – 2-1

Promouvoir les outils de planification territoriale existants et stimuler la conception d'éléments complémentaires

Enjeu principal	Érosion et submersion côtière (ESC)			
Orientations et objectifs		A - 5 B - 1, 2, 3, 4 et 5 C - 1, 2, 3, 4 et 5		
				
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Effets des activités humaines sur la côte - Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter? - Actions prises jusqu'à maintenant - Leçons tirées de l'expérience outre-mer 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique) - Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.) - Manque de concertation de l'ensemble des acteurs pour une gestion proactive et à long terme des aboiteaux - Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un évènement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti) - Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des 			

	<p>usages)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes - Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers - Outils règlementaires inaptes à répondre aux besoins des municipalités en termes d'adaptation aux risques côtiers (politique de protection des rives et du littoral, schémas d'aménagement, plan d'urbanisme). - Lacunes associées au transfert des données scientifiques (cartographie des zones à risques, notamment) auprès des MRC et des municipalités afin d'ajuster les outils règlementaires et de planification du territoire en tenant compte des prévisions climatiques relatives à la hausse du niveau des mers à moyen terme (2050) - Absence de plans d'adaptation municipaux aux risques côtiers
<p>Description de la sous-action</p>	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compilation préliminaire des projets ciblant le développement d'outils actuellement en cours sur le territoire (effectuée dans le cadre du groupe de travail de la TCR) - Site d'échange d'informations et de partage des connaissances en lien avec l'érosion et la submersion côtière (Plateforme web-LDGIZC) - Travaux de la TCR (groupes de travail, forum, infolettre, etc.) - Infolettre, présentations, ateliers de travail avec les acteurs du milieu dans le cadre des projet « résilience côtière » et « ligne des hautes eaux » du LDGIZC - Élaboration d'un plan de gestion de la plaine inondable à Saint-André <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les municipalités de leurs pouvoirs d'action quant aux risques côtiers - Collaborer à la diffusion d'outils disponibles ou en cours d'élaboration - au sein des organisations responsables de la gestion côtière (notamment le milieu municipal) - Valider régulièrement avec les partenaires leurs besoins d'outils complémentaires et en favoriser la conception. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des ressources en gestion côtière - Guide destiné aux municipalités pour l'élaboration d'un plan d'adaptation aux risques côtiers (lien avec les orientations gouvernementales en aménagement du territoire)

	<ul style="list-style-type: none"> - Volet zone côtière du plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations - Activités de partage d'expertise et de mise en valeur des bonnes pratiques adaptées aux acteurs ciblés (élus en début de mandat et professionnels), mettre l'emphase sur l'adoption d'une vue d'ensemble pour les ouvrages de stabilisation côtière 	
Type de réalisation	Développement d'outils	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
MRC, municipalités	Municipal	Partenaire technique
Établissement de recherche et développement (UQAR, LAVAL, McGill, CCTT, etc.)	Recherche	Porteur de projet, partenaire technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Porteur de projet, partenaire technique
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT	Gouvernemental	Porteur de projet, partenaire technique, partenaire financier
UPA, agriculteurs	Économique	Partenaire technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Porteur de projet, partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	En continu	
Indicateurs de suivi	Statut	
Liste des outils existants, en développement et à concevoir	Planifié	
Diffusion auprès des municipalités	Planifié	
Utilisation des outils partagés	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : en continu	